

## Conseil de quartier – secteur 1

4 juin 2024 – salle des mariages – 19h30

### *Ensemble pour une démocratie participative*

#### Présents :

- 15 habitants (dont 2 Elus)
- Didier FISCHER, Maire
- Nathalie GERVAIS, Conseillère Municipale déléguée à la participation citoyenne
- Cyril LONGUÉPÉE, Maire-Adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux
- Catherine JUAN, Conseillère Municipale (Rapporteur référent)
- Olivier RACHET Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des réseaux et à la mise en place des zones 30
- Xavier GIRARD, Conseiller Municipal (Rapporteur référent pour l'opposition)

#### **Prise de parole de Monsieur le Maire :**

---

Rénovation sente de la harde et de la Vènerie avec mats solaires.

Forgeron et Meulière rénovation des sentes (sols).

Mi-2025 toutes les sentes seront rénovées.

Travaux importants ENEDIS finis fin juin.

Rénovation cet été 2024, de l'entrée du GS Pagnol pour les parents et les enfants avec un espace dédié sécurisé.

Travaux toit terrasse Pagnol élémentaire Eté 2024, maternelle Eté 2025.

Rénovation du collège début juillet sur 2 ans et demi.

En septembre, destruction de la salle de restauration, collège aux normes écologiques.

Aire multisports et intergénérationnelle à la place du terrain stabilisé (concertation à venir).

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Nathalie GERVAIS pour une présentation générale :

#### **Présentation générale par Mme GERVAIS :**

---

Rappel des secteurs, des dates, de l'existence et de la disposition de la charte et du montant des budgets alloués (15K€ annuel), des projets déjà effectués et enfin des projets à déterminer dont AMO (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour l'aménagement de la Prévenderie avec éventuellement espace canin sur ce site).

#### **154 répondants au sondage des 3 projets envisagés début d'année**

- **Embellissement et végétalisation de placettes 47% des votes**  
Première place la Vènerie (numéros 31 à 42)  
2 propositions faites par la Municipalité :
  - o Une avec 2 ou 3 places de stationnements
  - o Une avec uniquement de la végétalisation persistante



- Entretien sera fait par la Mairie sauf volontariat.
- **Entretien du chemin de halage 21% des votes**
  - o Attente d'une association porteuse
- **Réfection du pont 32% des votes**  
Réalisé en fin de semestre par les services techniques.

## **Futurs projets envisagés par la municipalité :**

---

- Plantations d'arbres au « triangle végétal » du parking devant les Acacias
- Installation de fontaines (allée des pommiers...) et signalétiques des points d'eaux
- Création d'un parcours dédié au patrimoine communal et panneau de présentation des lieux historiques de la ville

## **Echanges et questions diverses du public :**

---

- **Eclairage placette de la vènerie** : éclairage aléatoire  
Monsieur le Maire : signalé en début de semaine, le réseau commence à être vétuste sinon à signaler sur le site de SQY. C'est un service de SQY presté à 140K€ par an.
- **Projets limitation Zone 20** :  
Monsieur le Maire : Tests prévus sur la place de la Mairie et rue des Merciers  
Monsieur Rachet : 903 procès-verbaux dressés en 2023 au global par la Police Municipale.  
  
**Cheminement petit centre commercial Boulevard des arpents** : compliqué et dangereux pour les cheminements  
Monsieur le Maire : pas de solution simple (refus du département d'un accès direct) et ce ne sera pas fait à court terme.
- **Affluence accrue de la circulation (et dangerosité) avec l'agrandissement du collège à 600 élèves**  
Monsieur le Maire : je ne pense pas que cela fasse beaucoup plus d'allées-venues car déjà 470 élèves. La navette et les bus assurent un bon nombre de transports.
- **Massifs non élagués rue de la Harde, chemin vers Auchan et piste cyclable boulevard des Arpents**  
Monsieur le Maire : ces sites ont dû être oubliés du plan de gestion, ce sera regardé.
- **Peut-on prévoir un plan global d'embellissement des placettes ?**  
Cyril Longuépée : au début, c'était notre projet mais vu le peu de retours, nous avons fait différemment. C'est une démarche participative (selon les envies et retours des habitants).
- **Est-il réaliste de prévoir des plantations supplémentaires sur les placettes sachant que les tontes ne sont déjà pas faites régulièrement ? Par exemple, boulevard des arpents, des endroits ne sont pas tondu depuis plus d'un an.**  
Monsieur le Maire : Le Boulevard des arpents est du ressort de SQY  
Cyril Longuépée : C'est expérimental. Pour le boulevard des Arpents, il y a des différents projets qui coupent le boulevard ainsi que des contraintes techniques (réseaux souterrains) qui nous empêchent de planter des arbres.



- **Les espaces verts se sont dégradés depuis quelques années. Pourquoi, ce matin, le passage des espaces verts ? Pour la tenue du conseil de quartier ?**  
Cyril Longuépée : On nous a interpellé lors du vide-greniers, nous avons réagi tout de suite. Il y a un plan de gestion et d'entretien qui est modifiable. Ainsi, nous pouvons modifier le rythme des rotations selon les besoins et les attentes des riverains des espaces verts.  
Monsieur le Maire : on retient le principe de plus de passages des services.
  - **Qui doit l'entretien des sentes notamment les herbes folles (exemple : entre allée de l'Attelage et Pagnol) ?**  
Cyril Longuépée : on se renseigne mais il me semble que c'est du ressort de la commune.
  - **Et les arbres qui dépassent des sentes « privatisées » ?**  
Monsieur le Maire : c'est un no-mans-land car l'ancienne majorité a laissé faire mais il n'y a rien de légal sur cette privatisation.
  - **A l'entrée de l'allée du forgeron et de l'allée de l'attelage, la dernière place de parking est une gêne à la visibilité et donc dangereuse**  
Monsieur le Maire : Oui, cela peut être envisagé avec un bac à fleurs.
  - **A qui est la haie coté Bella Vita qui est gênante et dégradée ?**  
Cyril Longuépée : c'est certainement à la copropriété du petit centre commercial qui n'a pas d'interlocuteur attitré (pas de syndic).
  - **Qu'est ce qui se passe avec les Roms derrière « Grand Frais » et « La Mamounia » qui squattent l'endroit ?**  
Monsieur le Maire et Cyril Longuépée : ce sont des propriétés privées qui appartiennent à un propriétaire privé et à la SQY. Malgré les signalements, aucun des 2 n'agit. Nous les relancerons.
  - **Il y a 2 pneus devant cette palissade**  
Monsieur le Maire : ce sera retiré par les services.
  - **Petit centre commercial du centre en déshérence ?**  
La boulangerie et l'épicerie vont rouvrir prochainement.  
L'association « Art Gravure » a redonné un peu de vie.  
Le point de deal a été supprimé.
- 

**Fin de la réunion 21 heures 45**

# CONSEIL DE QUARTIER



**SECTEUR 1 – 04/06/2024**  
**19h30**

ENSEMBLE POUR UNE  
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE...

# INTRODUCTION GÉNÉRALE DE M. LE MAIRE



# QUATRE CONSEILS DE QUARTIER

## Secteur 1

Chemin de la Butte aux Chiens, Rue de la Maison Rouge, Allée de la Harde, Rue de la Grosse Haie, Allée de la Serfouette, Allée de la Vénérie, Rue du Moulin à Vent, Allée du Faneur, Allée du Bouvier, Allée du Berger, Allée du Laboureur, Rue du Sillon, Allée du Cocher, Allée de la Meulière, Allée du Forgeron.

mardi 4 Juin **Secteur 1** 19h30

## Secteur 2

Allée du Moissonneur, Rue de l'Attelage, Avenue de Maurepas, Allée des Essaims, Rue des Marchands, Rue de Neauphle-le-Château, Rue de la Boissière, Avenue du Bois, Rue des Étangs.

mardi 11 juin **Secteur 2** 19h30



## Secteur 3

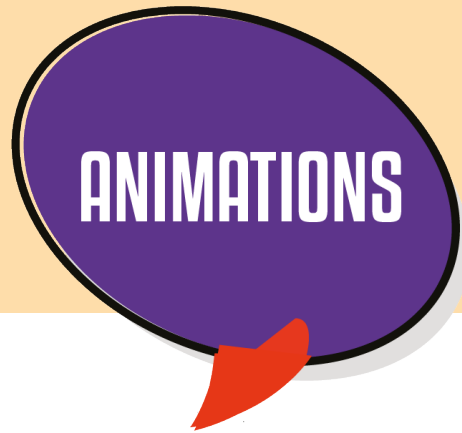
Allée des Érables, Rue des Bosquets, Clos des Louveries, Résidence des Deux Fontaines, Rue de L'Herminette, Allée des Bourreliers, Rue de la Préverderie, Allée des Vignerons, Rue des Merciers, Rue de la Mairie.

mercredi 19 juin **Secteur 3** 19h30

## Secteur 4

Rue Montfort L'Amaury, Rue Jacquard, Rue Ampère, Rue du Gibet, Rue Laënnec, RN 10, Voie Latérale Nord, Rue du Pont de Chevreuse, Rue de Buisson Chevreul, Rue du Mesnil-Saint-Denis, Route de Lévis-Saint-Nom, Rue des Osiers, Rue du Pont d'Aulneau, Avenue de la Gare, Rue du Four à Chaux, Rue de la Pommeraie, Rue des Broderies, Impasse des Broderies, Impasse des Marais, Rue des Marais, Impasse de la Mare, Rue du Pont des Landes, Rue des Hautes Bruyères, Impasse de la Faisanderie, Avenue Marcel Dassault, Clos de Maison Blanche, Rue des Commères, Rue Maison Blanche.

mercredi 26 juin **Secteur 4** 19h30



**PROCHAINS  
CONSEILS DE  
QUARTIER**



**SECTEUR 2 - 11 JUIN**

**SECTEUR 3 - 19 JUIN**

**SECTEUR 4 - 26 JUIN**

# VOS ÉLUS AU SEIN DES CONSEILS DE QUARTIER

## SECTEUR 1 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élus : Mme Catherine JUAN – M. Xavier GIRARD

## SECTEUR 2 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élues : Mme Sophie PIFFARELLY– Mme Sandrine MUTRELLE

## SECTEUR 3 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élus : Mme Aliya JAVER – M. Nicolas GROS DAILLON

## SECTEUR 4 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élus : Mme Rahma M'TIR – M. Xavier GIRARD





# MISSIONS DE VOS ÉLUS

## AU SEIN DES CONSEILS DE QUARTIER

- **Secrétaires de séance** : ils ont en charge la prise de notes pour le compte-rendu de séance. Le document sera transmis par la suite au référent administratif en charge de la synthèse
- **Prioriser les actions demandées** pour son quartier, en étant disponible en cas de besoin de coordination avec la mairie ou les responsables d'autres secteurs
- **Suivre** le tableau de pilotage des actions
- **Connaître les attentes des Coigniériens** de son quartier



# CHARTRE DES CONSEILS DE QUARTIER

## LA VILLE S'ENGAGE :

- **À réunir** (hors périodes électorales) chaque conseil de quartier au minimum 2 fois par an
- **À convier** tous les Coigniériens aux conseils de quartier, secteur par secteur
- À garantir des **échanges libres et respectueux**. Le Président (le Maire) ou la Vice-Présidente (la conseillère Municipale Déléguée) sont les garants du bon déroulement des discussions
- À inscrire au budget primitif de la ville un **budget participatif** au minimum de 15 000 euros
- **À présenter**, lors de la seconde réunion des conseils de quartier, les projets proposés par les habitants au titre du budget participatif
- **À mettre en œuvre le projet** ainsi déterminé dans les meilleurs délais, dans le respect bien évidemment des règles administratives
- A transmettre par mail, à tous les participants, **le compte-rendu** des conseils après validation par le(a) secrétaire de séance.
- Les **comptes-rendus** seront par la suite **accessibles** sur le site de la ville



# CHARTRE DES CONSEILS DE QUARTIER

## LES PARTICIPANTS S'ENGAGENT :

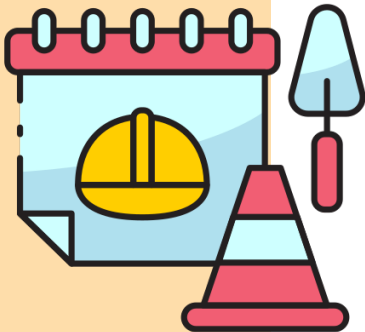
- À des échanges respectueux
- À un temps de parole de 2 minutes maximum, sans monopoliser la parole
- À respecter l'ordre des prises de parole, vu par le Président ou par la Vice-Présidente

Le secrétariat de séance est assuré par les élus désignés par le Conseil Municipal, en lien avec le référent administratif



# LES RÉALISATIONS À LA SUITE DES CONSEILS DE QUARTIER DEPUIS 2019

- Sécurisation des abords des écoles avec la mise en place de personnages devant chaque école (Arthur et Zoe), sécurisation du passage pour piétons de l'avenue du bois et plus globalement reprise des marquages au sol devant les écoles
- Reprise du chemin pédestre qui mène à Auchan Maurepas
- Installation de boîtes à livres (rue de Neauphle, Théâtre Alphonse Daudet et la Résidence Autonomie des Moissonneurs) en complément de la boîte à livres réalisée à la gare par la Région Ile-de-France

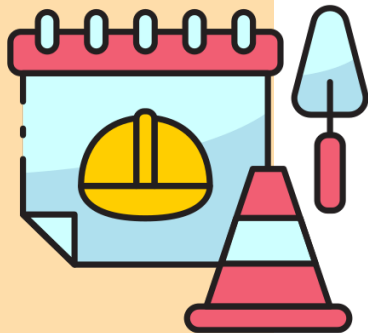


CONSTRUISONS ENSEMBLE LES  
PROJETS DE DEMAIN...

# LES RÉALISATIONS À LA SUITE DES CONSEILS DE QUARTIER DEPUIS 2019





- suite

- Sécurisation de la Rue du Mesnil avec la reprise de marquages au sol et l'installation d'un stop
- Création d'un jardin partagé
- Reprise de la sente rue du Four à Chaux
- Extension de la navette scolaire pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (après les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>)
- Réflexion lancée en ce qui concerne le devenir du quartier de la gare



CONSTRUISONS ENSEMBLE LES  
PROJETS DE DEMAIN...

# SÉCURISATION DES MODES DE CIRCULATION SUR DIVERS AXES

- Développement des zones 30 (Avenue de Maurepas...) 
- Mise en place de barrières sur les trottoirs rue de la Prévenderie pour éviter le stationnement anarchique et rendre les trottoirs aux piétons 
- Amélioration des giratoires (avenue de Maurepas...) 
- Marquage de places de stationnement supplémentaires (rue de l'Attelage) 



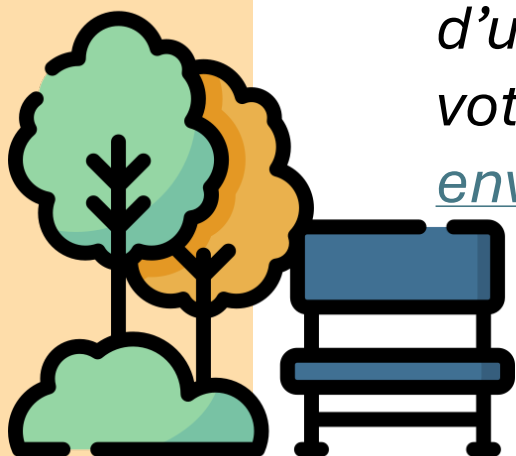
\* Opération co-financée par le Département des Yvelines

CONSTRUISONS ENSEMBLE LES PROJETS DE DEMAIN...

# REAMENAGEMENT DU PARC DE LA PRÉVENDERIE

- Lancement en 2024 de l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour accompagner la commune dans la reprise du parc de la Prévenderie.
- Première réunion technique en mai 2024.

*Si vous avez des remarques ou des attentes sur ce projet (création d'un parc canin sur cet espace...) : un registre à l'accueil Mairie est à votre disposition, ou par voie numérique : [environnement@coignieres.fr](mailto:environnement@coignieres.fr), transmettez-nous vos demandes.*



# LES PROJETS **RETENUS** EN 2023

	Votes en lignes	CQ S1	CQ S2	CQ S3	CQ S4	RESULTATS	
<b>1</b> EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES	<b>31</b>	18	12	6	5	<b>72</b>	<b>47%</b>
<b>3</b> ENTRETIEN DU CHEMIN DE HALAGE	<b>7</b>	8	9	6	3	<b>33</b>	<b>21%</b>
<b>2</b> RÉFECTION DU PONT SUR LES RIGOLES	<b>11</b>	14	9	5	10	<b>49</b>	<b>32%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	40	30	17	18	<b>154</b>	<b>100%</b>



# POINT DE SITUATION SUR LES PROJETS

## **EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES :**

1

Un sondage a été réalisé auprès des riverains proches des placettes, en mai dernier : La reprise d'une première placette est programmée pour 2024 (la Vénèrie des n°31 au n°42 ) à la suite d'un temps de concertation avec les élus et les habitants.

3

## **ENTRETIEN DU CHEMIN DE HALAGE**

Nous restons dans l'attente d'une association porteuse pour le suivi de cette action.

2

## **RÉFECTION DU PONT SUR LES RIGOLES**

Reprise de la rambarde en régie, une réalisation prévue fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

# EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES

Proposition d'aménagement placette allée de la Vènerie – Scénario 1



**Proposition 1 :**  
on laisse des places de stationnement avec séparations via une haie arbustive.

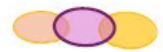
# EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES

Proposition d'aménagement placette allée de la Vènerie – Scénario 2

## Légende



Haie d'arbustes



Massif de vivaces



Rocher



Arbre



**Proposition 2 :**  
Retrait des places de stationnement on reprend ainsi intégralement la placette.

# EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES

Liste de végétaux (non –exhaustive)

## Les vivaces



La sarriette



Le romarin



Lavande papillon



Orpin



Origan



Géranium fluet



Sauge des près

## Les arbustes



Cornouiller male



Genêt à balai



Fusain d'Europe



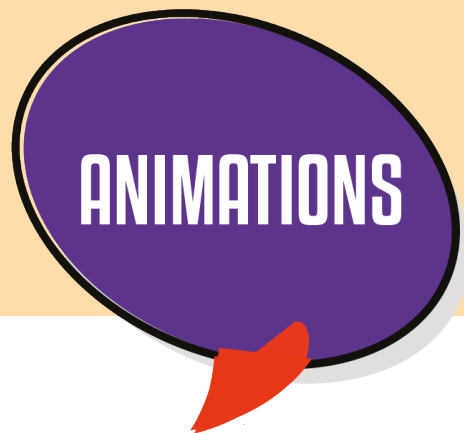
Genévrier



Noisetier



Viorne Obier



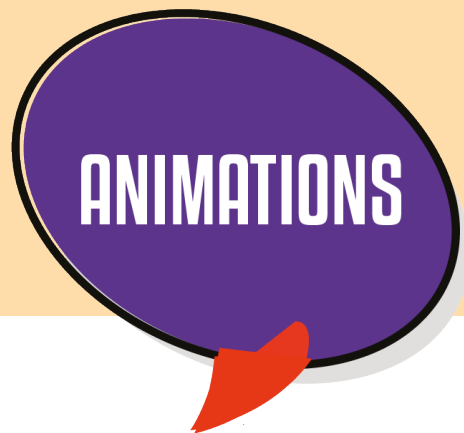
# ÉCHANGES LIBRES

**UN VOTE SECTEUR PAR SECTEUR**

**DETERMINERA EN NOVEMBRE PROCHAIN**

**LE(S) PROJET(S) RETENU(S)**





## PROJETS POSSIBLES 2024-2025 ?

- Plantation d'arbres au niveau du « triangle » du parking devant les Acacias
- Installation de fontaines (Allée des pommiers, etc.) et signalétiques pour les points d'eau
- Création d'un parcours dédié au patrimoine communal et panneaux de présentation des lieux historiques de la ville